

Globule Rouge ⁶²

Journal de la santé de la fédération du PCF du Pas-de-Calais
Édition de Juillet / Août 2011 - ispcf

> édito

L'hôpital public se meurt ...



Les congés d'été approchent à grands pas et il faut bien dire que pour les agents hospitaliers, qu'ils soient du secteur public ou du secteur privé, ils vont être synonyme d'un repos grandement mérité tant les conditions de travail deviennent d'une pénibilité sans nom au sein des hôpitaux. Manque cruel d'effectifs, externalisation d'une partie des travaux réalisés auparavant par des agents qualifiés (entretien, cuisine, linge ...) qui n'assure plus la même qualité de service, pression des directions pour des fusions de services sous l'arbitrage de la très controversée ARS ...

Il n'est donc pas étonnant d'avoir pu voir ici ou là des mobilisations des personnels. Bapaume, Calais, Lens ou encore les établissements AHNAC. Partout les mêmes revendications. On dénonce non seulement les conditions de travail qui parfois posent la question du bien être des patients, mais aussi les salaires trop bas. La question des salaires est réellement une question cruciale de notre temps. Force est de constater qu'une grande partie des salariés de notre pays souffre des bas salaires, des salaires qui ne leur permettent pas de subvenir aux besoins de leurs familles après avoir payé le loyer, les factures, l'essence et les prêts qui s'additionnent pour tenter de rester à flot. Comme pour de nombreux secteurs, cette terrible réalité touche de nombreux agents hospitaliers.

Au-delà de cette situation, c'est bien de l'avenir du service public de la santé dont il est question. On voit bien que les choses sont pensées, organisées pour démanteler méthodiquement l'un des services publics les plus importants de notre pays. Roselyne Bachelot, Xavier Bertrand ; on prend les mêmes et on recommence. Les plans de suppressions de poste (9800 postes supprimés en 2009 dont 5000 soignants), la mutualisation de services spécialisés sur de vastes territoires, les déremboursements, l'augmentation du forfait hospitalier, le marché toujours plus vorace des mutuelles privées ... Nous avons de réelles raisons d'être inquiet. C'est bien d'un système de santé à deux vitesses dont il est question si il n'y a pas de changement radical des politiques de santé dans notre pays. Cette question doit être en première ligne lors des débats qui auront lieu dans le cadre des échéances de 2012.

Par ailleurs, le danger se fait encore plus grand via l'adoption d'un texte européen qui n'est rien d'autre qu'un traité d'ultra libéralisme qui somme les États membres de l'Union Européenne de flinguer tout ce qui s'apparente de près ou de loin à la fonction publique. Ce pacte de compétitivité est un poison porté et adopté par La France et l'Allemagne. Alors que l'Union Européenne continue de saigner le peuple grec, c'est l'ensemble de l'espace européen que les technocrates et autres Sarkozy – Merkel – Berlusconi veulent mettre au régime sec.

Je crois que plus que jamais, nous avons tous et toutes à nous mobiliser comme le font les forces syndicales représentatives des mineurs et veuves de mineurs qui défendent bec et ongle le régime de sécurité sociale minier que le rapport Bur a conseillé de réformer pour le réduire à peau de chagrin. Voilà le respect et l'estime que la droite sarkozyste porte à celles et ceux qui ont redressé en grande partie la France d'après guerre.

Le Parti Communiste Français est et sera toujours aux côtés des salariés. Notre attachement à ce grand et beau service public de la santé fait que nous n'accepterons jamais l'inacceptable. Nous bataillerons comme nous l'avons toujours fait pour que se soigner ne soit jamais un luxe mais un droit le plus élémentaire.

Hervé POLY,

Premier secrétaire de la fédération PCF 62

> Réforme de la Sécurité Sociale Minière : Le PCF dans la bataille !



Rassemblement des élus communistes aux côtés des syndicats de mineur devant le siège de la CARMI à Lens le 9 Juin 2011.

Sur la photo : **Hervé Poly**, premier secrétaire de la fédération PCF 62, **Dominique Watrin**, Vice président du conseil général, **Cathy Poly Apourceau**, conseillère régionale.

Le Gouvernement a confié à M. Yves Bur, député du Bas-Rhin, une mission d'évaluation dont les conclusions ont été rendues publiques.

Le Gouvernement avait publié en catimini un décret, en date du 31 décembre 2009, qui a supprimé les dispositions de l'article 2 (2°, b) du décret du 24 décembre 1992, alignant ainsi les droits des assurés du régime minier relatifs à la prise en charge de certains frais d'ambulance, de transport et d'hébergement de cures thermales ainsi que de produits pharmaceutiques, habituellement non pris en charge par l'assurance maladie, sur ceux des Français.

Les élus et militants communistes :

- **rejetent le démantèlement du régime spécial de sécurité sociale minière qu'opère sans aucun scrupule le gouvernement de François Fillon.**
- **demandent de supprimer le décret inique n° 2009-1787 du 31 décembre 2009 et, afin de respecter la parole donnée à une population ouvrière, notamment dans le Nord-Pas-de-Calais, envers laquelle la France s'est reconnue une dette morale imprescriptible, de trouver les moyens de garantir la pérennité du régime minier.**
- **soutiennent les syndicats et leur action pour assurer la pérennité du régime minier.**

> Loi HPST : Un désastre qui est un pas vers la privatisation !



Secteurs en crise, l'hôpital public, la sécurité sociale et l'assurance maladie souffrent depuis des années de graves déficits. L'hôpital public comptait en 2008 un déficit de plus d'un milliard d'euros. En outre, la crise est aussi psychologique avec un personnel qui n'en peut plus de travailler dans des conditions de travail qui se détériorent d'année en année : services surchargés, horaires à rallonges, pressions des directions ... Les choses deviennent intenable.

Douste Blazy en 2004 et Bertrand en 2007 ont fait adopter des lois dites « loi hôpital » sensées permettre un rééquilibre des comptes du secteur public de la santé. Cela comprend notamment la loi T2A qui met en place une tarification à l'activité.

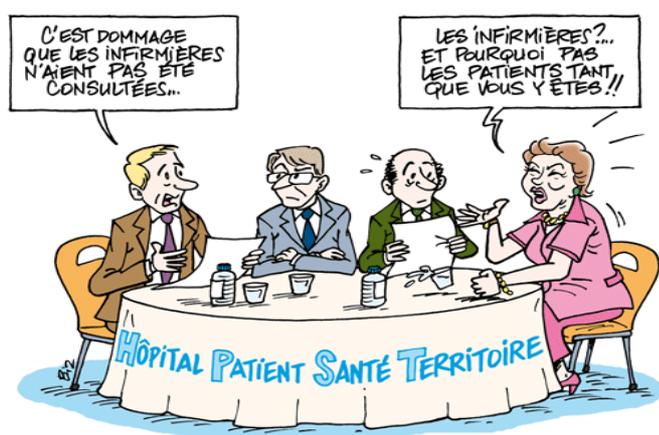
Pour schématiser les choses, les ressources des hôpitaux dépendent donc maintenant du volume d'activité. Plus un hôpital réalise des actes, plus il maximise ses ressources financières. C'est donc de nouvelles logiques qui naissent, des logiques de course à l'activité donc de profit.

Cette loi s'est avérée très vite être un échec puisque le secteur public prend en charge des pathologies lourdes qui nécessitent peu de soins. Finalement c'est la ministre Bachelot qui est chargée de mener une nouvelle loi qui irait encore plus loin dans ces logiques comptables, la fameuse loi HPST, « Hôpital, Patient, Santé et Territoire. »

Cette loi très technique signifie en réalité l'installation de « patrons » à la tête des établissements hospitaliers qui seront chargés de gérer en premier lieu les finances car le but est maintenant de raisonner en logiques marchandes et comptables. C'est donc l'utilité même du service public de la santé qui est remis en cause. L'hôpital n'est plus là pour soigner mais pour chercher à être rentable ou tout le moins, le moins coûteux. Dans le même registre, la loi stipule que des missions de service public peuvent être confiées dorénavant à des cliniques privées. Cela est vicieux et dangereux à court terme.

A noter également que les directeurs des nouvelles Agences Régionales de Santé seront nommés par le conseil des ministres. Le danger, et dans le fait nous y sommes déjà, c'est que les directeurs d'hôpitaux ne soient plus issus du milieu de la santé mais plutôt de la sphère comptable et commerciale. Ce qui pose problème étant donné qu'ils sont chargés de nommer les médecins dans leurs établissements. De réelles inquiétudes se sont également exprimées quant à l'exclusion ou à la sous représentation des élus locaux dans les conseils de surveillance.

C'est donc cette loi qui régit aujourd'hui le cadre national des politiques de santé. La gronde se fait de plus en plus forte chez le personnel qui voit en cette loi un poison pour leur activité, une contrainte supplémentaire pour leurs conditions de travail et un pas dangereux vers la privatisation.



> Ils l'ont dit, ils l'ont fait ...

► Bientôt un Pass contraception dans la Région ?

A l'initiative des élus communistes du Conseil Régional et plus précisément d'Eric Corbeaux, président de la commission santé et plan régional cancer, les élus de la région discutent de la mise en place d'un « pass contraception » comme cela existe maintenant dans les régions Poitou-Charentes et Ile-de-France. En 2008 dans le Nord, on recensait 10.800 visites de mineurs au sein des 85 centres de planification familiale. Chaque lycéen disposerait donc d'un ensemble de moyens contraceptifs ainsi que de bons pour consulter des spécialistes. Ce projet n'a pas trouvé grâce aux yeux des élus du FN de la région qui s'y opposent de manière virulente. Pas réellement surprenant ...

► Dur dur d'être agent hospitalier ...

La CGT Santé et Action Sociale du Pas-de-Calais a mis en place récemment l'initiative intitulée « Caravane de santé » pour faire un état des lieux des revendications des personnels de santé dans les établissements hospitaliers du département. Il en a découlé le triste constat que 90 % des personnels, toutes catégories confondues, sont mal dans leur peau : surcharge de travail, repos supprimés, pas de remplacement d'un collègue absent, effectifs minimums non respectés. » (source Voix du Nord)

► Une démission qui a fait du bruit ...

Le professeur François Nicoli, spécialiste internationalement reconnu des accidents vasculaires cérébraux, vient d'envoyer sa démission au ministère de la santé, dénonçant le manque de moyens. Celui-ci écrit notamment au ministre que l'insuffisance flagrante et persistante des moyens médicaux et humains alloués à son service ne lui permet plus de répondre à l'exigence de la qualité des soins. Ses compétences, déployées au sein du secteur d'urgence neurovasculaire ("stroke center") qu'il a créé il y a 7 ans à La Timone ont permis de sauver 700 vies. (Source La Provence)

► Grève au bloc opératoire d'Hénin-Beaumont.

La quasi-totalité des infirmiers du bloc opératoire de l'établissement de soins héninois a cessé le travail le 30 juin dernier pour dénoncer la détérioration de leurs conditions de travail due à une baisse des effectifs. Une conséquence de la logique d'économies imposée au groupe AHNAC. Soumis à un plan de retour à l'équilibre, l'AHNAC doit résorber un déficit de 6 millions d'euros d'ici fin 2012. Conséquence de cela, une réduction des effectifs. (source Voix du Nord)

- Il a osé le dire ...

"Nous ne cherchons pas à faire des économies" (Xavier Bertrand, ministre de la santé)

Nous laisserons les personnels de santé et les patients jugés de cela. Le cynisme n'a pas de frontières à l'UMP...

J'adhère au Parti Communiste Français

Nom Prénom.....

Adresse

CP Ville Tél

Email

RETOURNER À :

FEDERATION DU PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS DU PAS DE CALAIS,
66 Rue de la Gare 62305 Lens Cedex